

COMMUNE DE CIRON – N°65-JUILLET 2014



LA LANTERNE

LE MOT DU MAIRE

Chère concitoyenne et cher concitoyen,

En mars, vous avez élu un nouveau conseil municipal.

En son nom, je viens vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

Nos principales actions auront pour but l'amélioration de la qualité de la vie dans notre commune ainsi que son développement :

En maintenant les services de proximité

En favorisant le développement économique

En créant un lotissement pour accueillir de nouvelles familles

En aménageant des équipements pour les associations

En embellissant nos bourgs, notamment avec un aménagement le long de la route nationale

Nous travaillerons, en restant à votre écoute, pour que CIRON soit une commune attractive où chaque habitant est heureux de vivre dans un environnement agréable.

Le Nouveau conseil municipal

J M PAGNARD- Annick BOUGON-Lionel BROUARD-Françoise CREPIN-Bruno LAFOUX- Karine SOULAS- Didier PONTON



Marie DOS REIS VIANA- Richard VIOLLET- Geoffroy VIGNES-Gérard DEFEZ- Sylvie LABELLE- Alain Blanchard-
Marianne WANLIN

Membres des différents syndicats :

Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable Ciron-Oulches:

BLANCHARD Alain, VIOLLET Richard, PONTON Didier

Syndicat Départemental de l'Energie de l'Indre- Comité Territorial du PNR: VIGNES Geoffroy

Syndicat Mixte de traitement des ordures ménagères (SYMCTOM)

Délégué titulaire: VIGNES Geoffroy Délégué suppléant: CREPIN Françoise

Syndicat Intercommunal pour l'assainissement et la mise en valeur de la Brenne (SIAMVB):

Délégués titulaires: BROUARD Lionel- VIOLLET Richard

Délégués suppléants: WANLIN Marianne- BOUGON Annick

Syndicat des transports scolaires:

Délégué titulaire: DOS REIS VIANA Marie Délégué suppléant: SOULAS Karine

Syndicat départemental gestion assainissement autonome:

Délégué titulaire: BLANCHARD Alain Délégué suppléant: LAFOUX Bruno

P N R de la Brenne:

Délégué titulaire: BOUGON Annick Délégué suppléant: VIGNES Geoffroy

Syndicat Agence de Gestion et de Développement Informatique : SOULAS Karine

Membres des différentes commissions communales

Commissions	Membres
Finances	G DEFEZ - G VIGNES- S LABELLE- A BLANCHARD- R VIOLLET-F CREPIN-L BROUARD- K SOULAS
Bâtiments	R VIOLLET -JM PAGNARD-M DOS REIS VIANA-B LAFOUX- D PONTON- F CREPIN
Voirie	G VIGNES - B LAFOUX- M DOS REIS VIANA- S LABELLE- L BROUARD-JM PAGNARD- G DEFEZ
Personnel	G DEFEZ - JM PAGNARD- A BLANCHARD- M WANLIN- S LABELLE
Travaux	G DEFEZ - G VIGNES- R VIOLLET- A BLANCHARD- A BOUGON- F CREPIN- L BROUARD
Matériel	A BLANCHARD - R VIOLLET- G VIGNES- B LAFOUX-G DEFEZ
Ouverture des Plis	G DEFEZ - M WANLIN- K SOULAS-R VIOLLET- F CREPIN-A BLANCHARD
Environnement Hygiène et santé	G VIGNES - M DOS REIS VIANA- K SOULAS-A BOUGON-L BROUARD
Culture Loisirs information	S LABELLE - G DEFEZ- M DOS REIS VIANA- M WANLIN- A BOUGON- A BLANCHARD- G VIGNES
Prévention routière	JM PAGNARD
Commission scolaire	G DEFEZ - M DOS REIS VIANA- D PONTON

Associations« Agir en Cœur de Brenne »

Délégué titulaire: DEFEZ Gérard

Délégué suppléant: LABELLE Sylvie

Correspondant défense : PONTON Didier

Délégués Mieux Vivre : SOULAS Karine - CREPIN Françoise



ETAT CIVIL

ETAT CIVIL



Naissances :

Maëlle PELLERIN	née le 21 janvier	Le Blanc
Inès DOUHET	née le 01 avril	Le Blanc
Alexandre CHASSIN	né le 03 mai	Le Blanc
Maëlle BERROYER	née le 01 juin	Le Blanc
Perrine MENET	née le 23 juin	Le Blanc

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

Décès :

Zita TRIPETTE	le 20 février	à Ciron
Raymond LACOU	le 17 mars	à Tours
Paulette LACOU	le 29 mai	à Le Blanc

Inhumations :

André LARDEAU	le 03 juin	venant de Le Blanc
Claude BERTHELET	le 13 juin	venant de Bois Guillaume
Simone DOUCET	le 26 juin 14	venant de Chasseneuil

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

Informations

Cérémonies commémoratives :

- Commémoration du 10 juillet 1944, le 06 juillet à 16h30 au monument des Descends
- Cérémonie du 14 juillet à 11h au Monument aux Morts

Fermeture de la mairie

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Du 21 au 23 juillet

du 16 au 30 août

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints



Temps d'Activités Périscolaires

Rappel : Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie des Temps d'Activités périscolaires (TAP) sur les créneaux choisis au sein de votre école, merci de compléter la fiche d'inscription reçue et de la retourner à l'école dès que possible (ou avant le 15/07 à la CDC à Ruffec).

Les TAP seront mis en place pour la première fois dans les écoles à la rentrée prochaine. Logiquement, le planning des animations et les engagements fermes auprès des prestataires ne pourront être finalisés que lorsque le nombre d'enfants inscrits sera connu.

Pour les parents, le fonctionnement des TAP sera identique à celui qu'ils connaissent à l'école ou au centre de loisirs : ils inscrivent l'enfant et la collectivité fait le nécessaire pour mettre en place des activités de qualité gratuites avec un personnel compétent.

Pour les TAP, il s'agira de personnels CDC, d'enseignants volontaires et d'associations. Comme pour les sorties scolaires, des bénévoles pourront exceptionnellement intervenir en accompagnement.

La qualification des intervenants sera bien évidemment vérifiée par les services de la CDC.

Vous êtes invités à choisir d'utiliser ou non le créneau de TAP proposé mais pas à choisir l'animation (Les enfants découvrent des activités nouvelles, même celles qu'ils n'auraient pas choisies de prime abord).

Depuis 15 ans, la Communauté de Communes gère des centres de loisirs et des multi-accueil et propose aux enfants du territoire des activités dans les écoles, grâce à la confiance des enseignants.

Fort de cette expérience et avec le soutien de tous les partenaires de l'école, la CDC s'engage de manière à ce que les enfants tirent le meilleur profit possible de la réforme des rythmes scolaires.



Les services de la CDC restent disponibles au 02 54 28 33 60 pour répondre à toutes les questions sur les TAP.

Ramassage des monstres

Le ramassage des encombrants (gros électroménager, matelas sommier, canapé) aura lieu **le mardi 05 août**. S'inscrire en mairie (tel : 02 54 37 95 92).

Cartes transports scolaires

Elles seront à votre disposition en mairie à partir du 1^{er} août

Les Travaux du Conseil

1er semestre 2014

Séance du 16 janvier

- *Création d'un syndicat mixte pour le SCOT*

Par son adhésion à la CDC Brenne Val de Creuse, la commune a transféré sa compétence en matière d'élaboration d'un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) sur son territoire.

La CDC a décidé de s'associer aux communautés de communes de la Marche Occitane-Val d'Anglin et Cœur de Brenne dans le cadre d'un syndicat mixte pour exercer cette compétence et porter un SCoT rural sur le territoire des 3 CDC. Le conseil municipal donne un avis favorable à la création de ce syndicat mixte.

- *ATESAT*

L'assistance Technique fournie par l'Etat aux communes et à leurs groupements au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire (ATESAT) est terminée au 1^{er} janvier 2014.

Considérant l'importance du patrimoine routier communal, le conseil municipal :

demande que les dispositions relatives à la suppression de l'ATESAT soient retirées du projet de loi des finances pour 2014

demande dans le cas où l'Etat souhaiterait se désengager de l'ATESAT qu'il transfère cette compétence aux collectivités avec le personnel et les moyens financiers.

- *Demande DETR 2014- Eclairage public*

Le SDEI va renforcer l'alimentation électrique route de Rosnay avec l'enfouissement du réseau.

La commune va profiter de ces travaux et de la 1^{ère} tranche des travaux du lotissement des Varennes pour enfouir le réseau d'éclairage public et mettre en place un éclairage plus économe en énergie.

Une subvention dans le cadre de la DETR à hauteur de 30% (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux) est demandée à hauteur de 8 789€ (travaux prévus : 29 296.80€).

- *Vente de terrain à M Cayet et Melle Martineau*

Les parcelles AK N° 231 et n°232 d'une superficie de 120m² sont vendues à M Cayet et Melle Martineau au prix de 2 € le m². La vente sera réalisée sous la forme d'un acte administratif.

- *Vente de terrain à M Villain Gérard*

La parcelle AK N° 233 d'une superficie de 79m² est vendue à M VILLAIN au prix de 2 € le m². La vente sera réalisée sous la forme d'un acte administratif.

Séance du 27 février

- *Transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme)*

Le conseil municipal décide de prescrire la révision du POS pour l'élaboration d'un PLU afin de prendre en compte la politique publique en matière d'environnement et de développement durable, d'ajuster le contour de certaines zones constructibles, d'infléchir certaines règles inadaptées ou incomplètes et intégrer des préoccupations nouvelles liées à l'évolution de la commune.

- *DCE- VRD Lotissement des Varennes*

Le dossier de consultation des entreprises est accepté. Le montant des travaux de VRD est estimé à 80 541.30€ HT, l'option N°1 à 14 294€HT

L'éclairage public est estimé à 57 647.26€HT et l'option LED à 13 664.16€HT

- *Indemnité de conseil versée à M DUMON*

Le conseil considérant qu'il est demandé à M DUMON de fournir à la commune les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire économique financière et comptable décide de lui allouer l'indemnité de conseil à compter du 1^{er} janvier 2014.

- *Aliénation partie chemin rural moulin de la Barre*

Au vu de l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil accepte l'aliénation d'une partie du chemin rural du Moulin de la Barre.

Séance du 20 mars

- *Vente à M Chys de la parcelle AS N85*

La parcelle AS N°85 d'une superficie de 1293m² est vendue à M Chys au prix de 0.5 € le m². La vente sera réalisée sous la forme d'un acte administratif.

- *Fonds solidarité logement*

La commune participe financièrement au dispositif fonds de solidarité logement sur la base de 1.66€ par résidence principale

- *Comptes de gestion*

Le conseil municipal déclarent que les comptes de gestion dressé par le Trésorier sont conformes et n'appellent aucune observation ni réserve

- *Comptes administratifs 2013*

Principal :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté 2012		55 604.39		266 243.20		321 847.59
Opérations 2013	139 119.90	85 882.47	340 588.55	519 706.05	479 708.45	605 588.52
Totaux	139 119.90	141 486.86	340 588.55	785 949.25	479 708.45	927 436.11
Résultat de clôture		2 366.96		445 360.70		447 727.66
Restes à réaliser	346 908.63				346 908.63	
Résultats définitifs		53 237.43		445 360.70		498 598.13

Le compte administratif principal fait apparaître un excédent de 53 237.43€ en investissement et un excédent de 445 360.70€ en fonctionnement soit un excédent de 498 598.13€ sur les deux sections.

Assainissement :

Libellés	Investissement		exploitation		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté 2012		104 105.60		8 264.43		112 370.03
Opérations 2013	26 838.54	48 779.85	76 066.52	40 894.31	102905.06	89 674.16
Totaux	26 838.54	152 885.45	76 066.52	49 158.74	102 905.06	202 044.19
Résultat de clôture		126 046.91	26 907.78			99 139.13
Restes à réaliser	13 000.00				13 000.00	

Le compte administratif du budget assainissement fait apparaître un excédent de 126 046.91€ en investissement et un déficit de 26 907,78€ en exploitation soit un excédent de 99 139.13€ sur les deux sections.

« Menuiseries de la Brenne »

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté 2012	14 700.11				14 700.11	
Opérations 2013	5 617.69	11 975.45	1 035.27	13 536.22	6 652.96	25 511.67
Totaux	20 317.80	11 975.45	1 035.27	13 532.22	21 353.07	25 511.67
Résultats	8 342.25			12 500.95		4 158.60

Le compte administratif fait apparaître un déficit de 8 342.25€ en investissement et un excédent de 12 500.95€ en fonctionnement soit un excédent de 4 158.60€ sur les deux sections.

- *Maîtrise d'œuvre éclairage public*

Le cabinet Lelong est chargé de la maîtrise d'œuvre pour le remplacement de l'éclairage public, chemin des Varennes et route de Rosnay. Le montant de la mission est 4 158.88€HT ou 4 990.66€HT dans le cas du choix de l'option LED.

Séance du 28 mars

- Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection du maire et des adjoints

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

BLANCHARD Alain, BOUGON Annick, BROUARD Lionel, CREPIN Françoise, DEFEZ Gérard, DOS REIS VIANA Marie, LABELLE Sylvie, LAFOUX Bruno, PAGNARD Jean Marie, PONTON Didier, SOULAS Karine, VIGNES Geoffroy, VIOLLET Richard, WANLIN Marianne.

La séance a été ouverte sous la présidence de M DEFEZ Gérard, maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions et a lu la lettre de démission de M Yves LAURIER, conseiller municipal.

M LAFOUX Bruno a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L.2121-17 du CGCT)

2. Élection du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quatorze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Mme LABELLE Sylvie- Mme CREPIN Françoise

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DEFEZ Gérard	13	treize

2.7. Proclamation de l'élection du maire

M DEFEZ Gérard a été proclamé(e) maire et a été immédiatement installé(e).

3. Élection des adjoints

Sous la présidence de M DEFEZ Gérard..... élu(e) maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.1. Élection du premier adjoint

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LABELLE Sylvie	14	quatorze

Mme LABELLE Sylvie a été proclamé(e) premier adjoint et immédiatement installé(e).

3.2. Élection du deuxième adjoint

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLANCHARD Alain	13	treize

M BLANCHARD Alain a été proclamé(e) deuxième adjoint et immédiatement installé(e)

3.3. Élection du troisième adjoint

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VIGNES Geoffroy	13	treize

M VIGNES Geoffroy a été proclamé(e) troisième adjoint et immédiatement installé(e).

3.4. Élection du quatrième adjoint

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VIOLLET Richard	13	treize

M VIOLLET Richard a été proclamé(e) quatrième adjoint et immédiatement installé.

Séance du 17 avril

- *Indemnités du Maire et des Adjointes*

Le conseil fixe les indemnités du maire et des adjoints, à compter du 28 mars, de la façon suivante :

Nom-Prénom	Fonction	Indemnités		
		Taux maximal (% indice 1015)	Taux voté	Indemnité Brute
DEFEZ Gérard	Maire	31	24.8	942.76
LABELLE Sylvie	1er adjoint	8.25	5.1	193.87
BLANCHARD Alain	2ème adjoint	8.25	5.1	193.87
VIGNES Geoffroy	3ème adjoint	8.25	5.1	193.87
VIOLLET Richard	4ème adjoint	8.25	5.1	193.87

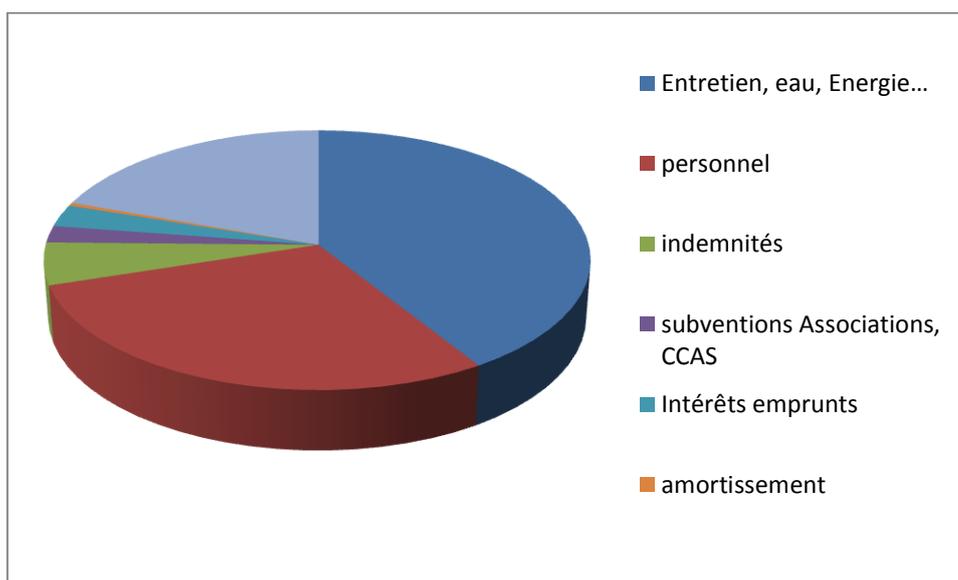
- *Saisi du Conseil d'Etat*

Suite au projet de redécoupage des cantons présenté par le Ministère de l'Intérieur, le conseil autorise le maire à saisir le conseil d'Etat afin de demander l'annulation du décret N)2014-178 du 18 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de l'Indre.

- *Budget primitif 2014*

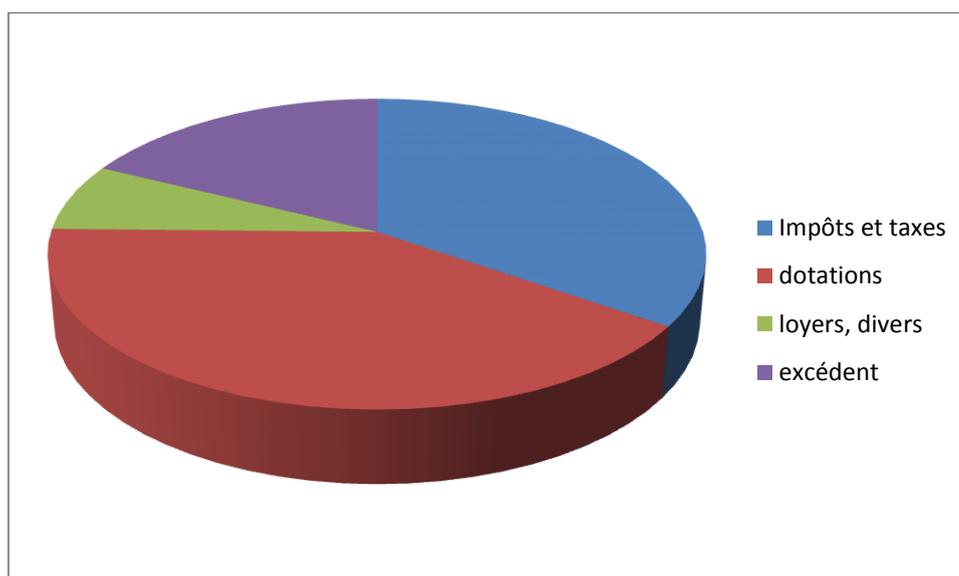
Dépenses de fonctionnement :

Entretien, eau, Energie...	personnel	indemnités	subventions Associations, CCAS	Intérêts emprunts	amortissement	versement investissement
234 682	165 000	30 000	11 890	15 768	2 200	111 117



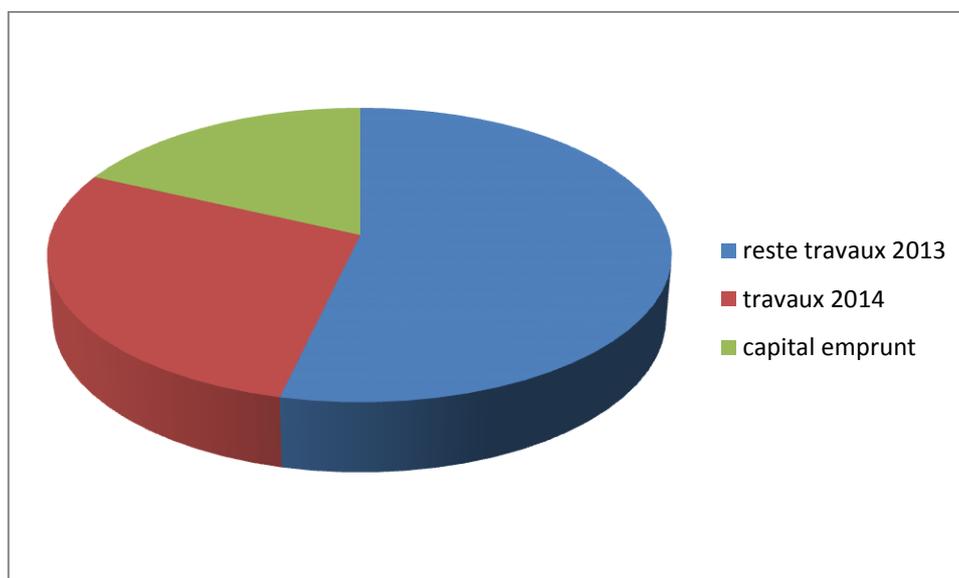
Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	dotations	loyers, divers	excédent
197 951	231 887	40 000	100 819



Dépenses d'investissement

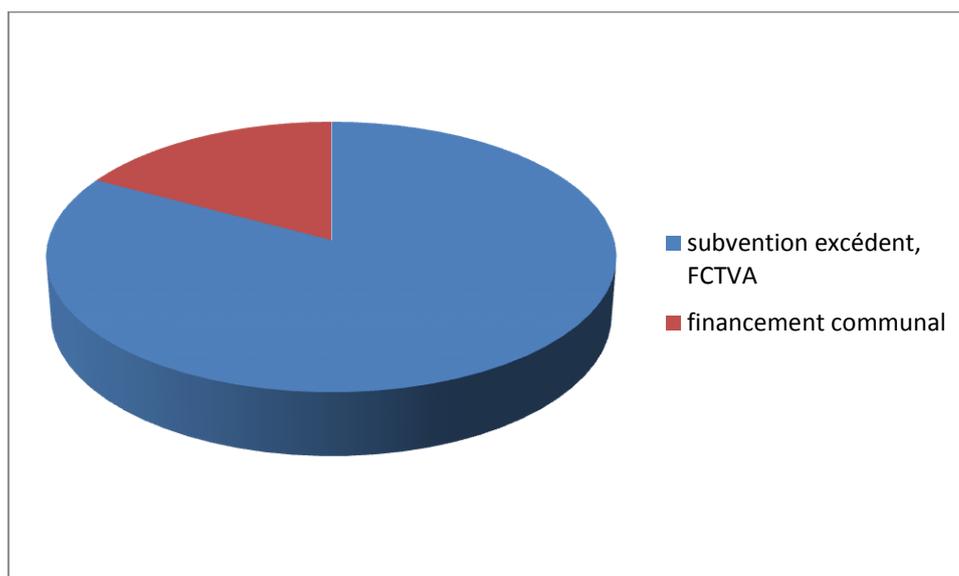
reste travaux 2013	travaux 2014	Remboursement capital emprunt
346 908	183 600	116 600



Dans l'attente du remboursement de la TVA en 2014, d'un montant de 165 000€, suite aux importants travaux de bâtiments effectués en 2012, la commune a emprunté la somme de 100 000€ en prêt relais de 2 ans ce qui explique la forte augmentation du capital des emprunts entre 2013 et 2014.

Recettes d'investissement

subvention excédent, FCTVA	financement communal
538 991	111 117



- *Taux fiscalité directe locale*

Le conseil municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2014 de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 10,74%
- Taxe foncier bâti : 3,34%
- Taxe foncier non bâti : 10,80%
- C F E : 7,77%

- *Autorisation permanente de poursuites*

Le conseil délivre au trésorier une autorisation permanente de poursuites pouvant aller jusqu'à la saisie vente afin de permettre le recouvrement des recettes de la commune.

- *Délégation :*

Il est donné délégation au maire pour l'exercice du droit de préemption urbain et pour gérer la délivrance des concessions dans le cimetière communal

- *Participation voyages scolaires :*

La commune accorde une aide financière aux familles dont les enfants doivent partir en Angleterre, en Allemagne ou à Fillings, en fonction du coût du voyage à

Laura DELON:	40€	Adrien DOS REIS VIANA :	60€
Cécile BRUNET:	40€	Léa POUPART	60€
Kévin BRUNET:	25€	Thomas DEAKIN	50€
Linda COSPEREC	60€	Morgane PONCIN	50€
Dimitri MEUSNIER:	60€	Léa MEUSNIER	50€

- *Commission Communale des Impôts directs :*

MEMBRES TITULAIRES

Nom Prénom	profession	Adresse	
		rue	Commune
CHAMBLET Philippe	Chef de centre	3 route de Romefort	CIRON
GAGNANT Colette	retraîtée	2 ch de l'Epine	CIRON
OBIANG Corinne	secrétaire	1 rte de La Creuse Scoury	CIRON
De TILIERE Emmanuel (Bois)	Ingénieur	Les Néraults	CIRON
D'AYGUESVIVES Fanny	Sans profession	25bd J Sandeau	75 016 PARIS
DAHU Bruno (Bois)	ouvrier	La Ménigaudière	CIRON

MEMBRES SUPPLEANTS

Nom Prénom	profession	Adresse	
		rue	Commune
MARTINEAU Annie	retraîtée	7 ch des Varennes	CIRON
PALCY Raymond	retraité	9 ch des Varennes	CIRON
LABELLE Didier	Conducteur de Travaux	145 r J Jaurès	94 700 Maison Alfort
QUILLON Jean (Bois)	agriculteur	Sennevault	CIRON
GASSELIN Christophe	Ouvrier agricole	La Bourrelière	CIRON
LANNE Patricia	Agent d'assurance	La Fosse	CIRON

- *Viabilisation du lotissement des Varennes- choix de l'entreprise*

Suite à l'ouverture des plis du 10 avril 2014, et du rapport d'analyse des offres établi par le Maître d'Œuvre, M Lelong, le conseil décide :

- de retenir l'option de base avec option
- de retenir l'entreprise SARL POUHET -BELLIN

ZA Le fay

36 230 NEUVY Saint Sépulchre

pour un montant de 69 566.75€HT soit 83 480.10 TTC

- *Travaux de modernisation et restructuration voirie 2014*

Le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise Colas Centre Ouest d'un montant de 43 717.00€HT soit 52 460.40€TTC

Séance du 15 mai

- *Eclairage public route de Rosnay et chemin des Varennes*

Le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise LABRUX, marché de base 42 902.10€ et l'option 17 327.77€HT représentant un montant total de 60 229.87€HT soit 72 275.84€TTC

- *Location du logement 3 impasse de la Gare*

A compter du 27 mai 2014 le logement est loué à M DUMAY Anthony et Mme FRANCHET Prescillia, pour un loyer mensuel de 377.04€ et la caution de 377.04€ correspondant à un mois de loyer

- *Système d'alerte et d'information des populations*

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention à conclure entre l'Etat et la commune de Ciron relative à l'installation, à Ciron bâtiment de l'ancienne gare de marchandises, d'une sirène étatique reliée au système d'alerte et d'information des populations (SAIP).

Séance du 24 juin

- *Délégués élections sénatoriales :*

Titulaires : DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, BLANCHARD Alain

Suppléants : VIGNES Geoffroy, PAGNARD Jean Marie, PONTON Didier

- *Paiement Heures supplémentaires*

Le conseil, au vu de la disponibilité des agents en cas de besoin en dehors des heures de travail, décide de mettre en place la rémunération des heures supplémentaires.

- *Remboursement de caution*

Au vu de l'état des lieux sortant, le conseil décide de rembourser à Mme AMART, l'intégralité de sa caution.

- *Déplacement panneau agglomération*

Le panneau d'agglomération sur la RD 44 est déplacé à a hauteur du PR17 + 0.37

Les travaux en cours

Viabilisation de la 1^{ère} tranche du lotissement des Varennes :

Début mai, l'entreprise Pouhet Bellin a commencé les travaux avec la mise en place des réseaux (électricité, téléphone, eau potable, assainissement, éclairage public)

Fin juin, il ne reste que la réserve d'eau incendie à mettre en place et les mats d'éclairage public



Enfouissement des réseaux, chemin des Varennes et route de Rosnay

Parallèlement à la viabilisation du lotissement des Varennes, l'entreprise Labrux a commencé l'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone et éclairage public) par le chemin des Varennes, il devrait à partir de fin juillet intervenir route de Rosnay



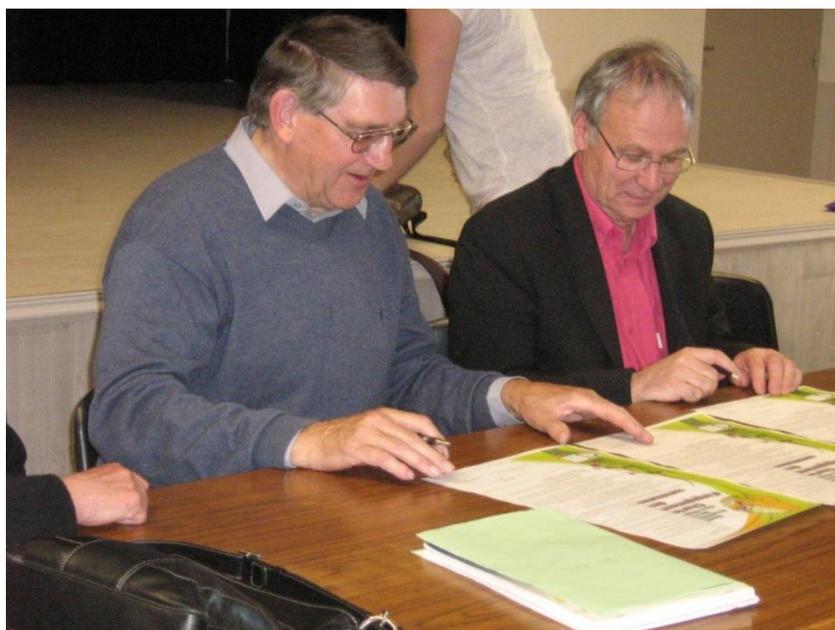
Opération Objectif « Zéro pesticides »

La Charte pour la mise en place de l'opération a été signée avec le CPIE et Indre Nature.

Le diagnostic a été réalisé le 18 juin, nous aurons le rapport en septembre.

L'opération est initiée par le conseil municipal, car en 2020 l'utilisation des pesticides par les collectivités publiques, sera interdite.

C'est aussi l'affaire de tous, c'est pourquoi, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques et de vos idées pour que les herbes folles soient tolérées, remplacées par des vivaces, etc...



Réserve incendie

La réserve d'eau pour la lutte contre l'incendie du lotissement des Alouettes avait été percée et sa réparation a été difficile mais effective aujourd'hui.

Son remplissage est en cours



Les travaux de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

1 Compte administratif 2013 :

L'analyse du compte administratif montre sur l'année 2013, un excédent de gestion dégagé de 444 904.25€, supérieur à celui de 2012 qui était de 368 900€.
Cette somme pourra être affectée à l'investissement 2014.

Ce bon résultat est du à :

- Une politique de rigueur budgétaire pour les dépenses
- De bons résultats dans la rentrée des recettes
 - o Plus de produits de service
 - o Plus de recettes fiscales
 - o Plus de remboursement de charges de personnel
 - o Plus de dotations et de subventions.

2 Budget 2014 :

Celui-ci s'établit en dépenses et recettes :

Fonctionnement	à 9 619 475€
Investissement	à 3 833 646€

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

Charges à caractère général	1 339 370€
Charges de personnel	3 220 000€
Participation (SYMCTOM, FNGIR, Communes)	2 680 000€
Autres charges (Indemnités, Service Incendie, cotisations PNR, Centre de loisirs)	1 207 585€
Charges financières	255 000€
Dotations aux amortissements	220 000€
Virement aux investissements	300 000€

Les principales recettes de fonctionnement

Report de l'excédent	934 761€
Produits des services (cantines-garderies multi accueil)	561 700€
Impôts et taxes ordures ménagères	6 240 000€
Dotations et subventions	1 693 920€

En investissement, les principales réalisations prévues au budget sont :

Travaux dans les écoles	579 900€
Développement économique	1 026 277€
Matériel pour l'équipe verte et bâtiments	41 500€
Matériels administratifs	97 600€
Lecture publique	62 690€
Tourisme	418 000€
Animation	37 600€
Remboursement d'emprunt	420 000€

Ces travaux seront financés avec des subventions de l'Etat, de la Région, du Département, l'excédent du budget de fonctionnement et l'emprunt

Le taux des 4 taxes est maintenu pour 2014 :

Taxe d'habitation	9.75%
Taxe foncier bâti	9.73%
Taxe foncier non bâti	20.60%
C F E	11.88%

Suite aux élections de mars 2014, le nouveau bureau a été élu :

Président : Alain Pasquer (maire du Blanc)

1^{er} vice-président : Claude Mériot (maire d'Oulches)
Education, petite enfance, centres de loisirs

2^{ème} vice-président : Serge Denys (maire d'Ingrandes)
Action économique – numérique

3^{ème} vice-président : Alain Jacquet (maire de Lurais)
Environnement, équipe verte, cours d'eau, énergie

4^{ème} vice-président : Thierry Bernard (maire de Sacierges St Martin)
Travaux de bâtiments, gestion du patrimoine

5^{ème} vice-président : Daniel Champigny (maire de Néons)
Culture et lecture publique

6^{ème} vice-président : Dominique Hervo (maire de Tournon St Martin)
Animation touristique

Secrétaire: Gérard Blanchard (maire de Vigoux)

Secrétaire adjoint : Gérard Defez

Le bilan d'activités de l'année 2013 peut être consulté sur le site internet de la CDC :

www.cc-brennevaldecreuse.fr

Agenda 21 :

Le conseil communautaire décide de déposer un dossier auprès de la Région qui propose d'accompagner financièrement les collectivités pour l'étude de la mise en place de l'Agenda 21

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS trouve son origine dans les bureaux de bienfaisance, créés par la loi du 7 frimaire an V et les bureaux d'assistance rendus obligatoires dans chaque commune par la loi du 15 juillet 1883. Les bureaux d'aide sociale (BAS), créés par le décret du 29 novembre 1953, ont regroupé les bureaux de bienfaisance qui avaient en charge l'aide sociale facultative et les bureaux d'assistance qui avaient en charge l'aide sociale obligatoire. C'est en 1978 que le bureau d'aide sociale prend le nom de centre communal d'action sociale (CCAS), nom qui ne sera consacré qu'en 1986 par la loi du 6 janvier 1986.

Ce n'est qu'en 1995 que sont enfin précisées les missions et l'organisation du CCAS par un décret. Le principe est que chaque commune doit constituer un centre communal d'action sociale.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations). A cet effet, il peut mettre en œuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination.

A ce titre, il développe différentes activités et missions, directement orientées vers les populations concernées: aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion.

Pour définir et mettre en place sa politique d'action sociale, le CCAS doit, chaque année, procéder à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population et notamment ceux des familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées et personnes en difficulté.

Les prestations

Le CCAS peut intervenir sous différentes formes : prestations remboursables, (prêts aux particuliers pour payer une facture...), prestations non remboursables (bourses d'études, aide à la scolarité, secours financiers, aides d'urgence...), prestations en nature (bons de repas, bons d'hébergement, bons alimentaires, distribution de colis...).

Les membres

Le CCAS est géré par un CA qui est composé : **du maire** qui en est le Président de droit, et, en nombre égal :

de membres élus en son sein par le conseil municipal,

de membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal.

Le nombre des membres du CA est fixé par délibération du conseil municipal dans la limite maximale suivante :

8 membres élus, 8 membres nommés, soit 16 membres, en plus du président.

La durée du mandat

L'élection et la nomination des membres du CCAS ont lieu dans les deux mois du renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat de ce conseil. Leur mandat est renouvelable.

Les membres nommés

Ils sont au nombre de 4 au minimum et de 8 au maximum. Ils sont nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Ils comprennent obligatoirement un représentant : des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, des associations familiales, désigné sur proposition de l'UDAF, des associations de retraités et de personnes âgées du département, des associations de personnes handicapées du département.

Le secret professionnel

Les administrateurs du CCAS, comme l'ensemble du personnel, sont soumis au respect du secret professionnel s'agissant des informations nominatives dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

Les ressources du CCAS

Les subventions versées par la commune et les ressources propres du centre, notamment les dons et legs, la partie du produit des concessions de terrains dans les cimetières que le conseil municipal peut librement décider de reverser aux CCAS.

Les membres du CCAS de la Commune de CIRON sont au nombre de 10: 5 conseillers municipaux et 5 membres nommés.

Gérard DEFEZ, maire président

Sylvie LABELLE 1ère adjointe
Marie DOS REIS VIANA conseillère municipale
Annick BOUGON conseillère municipale
Karine SOULAS conseillère municipale
Jean-Marie PAGNARD conseiller municipal

et 5 membres nommés par le maire

Odile BREJARD
Fanny GRYSMAN
Magali SERVEUX
Chantal RIAUTE
Evelyne VIOLLET

Vous pouvez joindre les membres du CCAS en vous adressant à la mairie,

Repas des anciens

Le dimanche 18 Mai à la salle des fêtes de Ciron, les aînés de la commune ont répondu nombreux (environ 80) à l'invitation du conseil municipal et du CCAS. Après un mot d'accueil de monsieur le maire qui n'oublie pas de rappeler à notre souvenir ceux qui nous ont quittés durant l'année, chacun prend place autour d'une table printanière.

Le repas a été préparé par Soli Age d'Oulches et servi par cinq jeunes de la commune. Nous ne pouvons que féliciter la cuisinière pour son délicieux repas et les serveuses pour leur courtoisie et leur sourire.



Rachel, Léa, Cécile, Emmanuelle, Amélie, Thalia

Au cours du déjeuner, les nouvelles des uns et des autres circulent, des bons et moins bons souvenirs sont évoqués. C'est un heureux moment de partage convivial.



Michel Bouchard à l'accordéon et Robert Blanchard avec ses chansons d'un répertoire bien connu entraînent quelques danseurs sur la piste.

Un certain nombre de personnes retenues pour raison de santé ont reçu le même repas à leur domicile ce même jour, les associant ainsi à cette journée.

Rencontres gérontologiques

Après-midi récréatif

Le 27 mai, à l'initiative de la coordination gérontologique de Saint Gaultier, quelques communes ont été sollicitées pour contacter des personnes âgées seules ou dans l'incapacité de se déplacer afin de les inviter à un après-midi convivial à Thenay. C'était une première mais elle a été bien accueillie. Des bénévoles et des salariés des organismes concernés (Conseil général, Mieux vivre, Familles rurales, Carsat.) se sont chargés des transports et de l'animation. Des jeux de société, de cartes ont occupé joyeusement cet après-midi. Un goûter copieux a clôturé ce temps convivial. Chacun a souhaité que ces temps de partage se produisent plus souvent afin de rompre un peu la solitude et l'ennui de ces personnes seules. Merci à tous ceux qui ont participé.



CHEMERAY entre ses deux abreuvoirs

L' « impasse de la Lanterne » et l'ancien domaine Le Château et les familles de la Brosse et Copper-Royer

« L'impasse de la Lanterne » et l'ancien domaine de la Brosse

En donnant des noms aux rues de Ciron, on créa « l'impasse de la Lanterne ». En quoi consiste-t-elle ? C'était l'ancien domaine, en métayage ou en régie de la famille de la Brosse, propriétaire du château et des terres comprises entre les deux *abreuvoirs* de l'Épine et de la Lanterne, ceux-ci étaient destinés à faire boire les animaux et aussi à y laver le linge avec brouettes, *selles et battoirs*.

Les anciens bâtiments de ferme ont été vendus et lotis au début du XX^{ème} siècle. La famille Martin en acquit la majeure partie et je me souviens des familles Martin, Deletang, Brunet, Marois, Lerat, dont l'inoubliable « ptit Louis »...

L'abreuvoir et son mur titanesque

Le chemin qui descend de la cour à la Creuse est privé et indis entre les divers copropriétaires. Quand je suis à l'abreuvoir, mon attention est attirée par le mur de soutènement fait en amont avec un petit escalier qui descend de la propriété. Il est constitué de très gros blocs rocheux bien appareillés. Ce sont de grosses pierres *Chinières* appelées ainsi ici- il s'agit de la « chaille siliceuse », sorte de pierre meulière extrêmement dure-, ces pierres viennent d'une couche géologique caractéristique de la région, correspondant au soubassement du plateau de la Brenne et affleurant le long de la vallée de la Creuse. Ces rochers sont bien connus des laboureurs qui les accrochent avec leurs charrues et qu'ils sont obligés de déterrer.

Obélix serait-il passé par là pour entasser ces rochers ? A cette époque il n'y avait pas de tracteur et de fourche hydraulique et il a fallu les charger et les amener dans des tombereaux sur plusieurs kilomètres. On reste admiratif, car ce fut à bras d'hommes, qui furent sans doute les nombreux métayers de M de la Brosse, mis à contribution, comme cela se faisait au temps des corvées. On peut remarquer un anneau de fer scellé dans une des pierres, pour y attacher le cheval de la lavandière, avec son char à banc





La famille de la Brosse

Cette famille a tenu une place très importante dans le vie de notre Commune de Ciron pendant au moins deux siècles, en passant la Révolution et les divers régimes du 19^{ème} siècle au cours duquel leur patronyme s'écrit de trois manières, en un, deux ou trois mots.

Au XVIIIème siècle ; Martial de la Brosse maître en chirurgie

Le 26-02-1789, Robert de la Brosse, bourgeois, député est sur les « cahiers de doléances ».

En juin 1789, Robert Labrosse est élu commandant de la Garde nationale de Ciron se composant de 23 personnes. Le 11 Prairial an VIII (1800), il est nommé Maire par arrêté Préfectoral jusqu'en 1813.

Son fils Pierre prête serment et est nommé Maire de 1828 à 1835 et de 1853 à 1857.

Son fils Nicolas est maire de 1866 à 1870.

Ma mère me racontait que dans son enfance, il y eut une petite fille de la Brosse, qui descendant à califourchon sur la rampe se tua en tombant dans la cage de l'escalier.

C'était la sœur de Gontran et Gaëtan, qui dilapidèrent leur immense fortune terrienne, qui comprenait en particulier, les Riaux, les étangs et les terres des futurs Mognaises, Vaulniers, Sennevault, le grand étang de la Gabrière...

Gontran de la Brosse a été tué à la guerre 14-18, Gaëtan vendit son dernier domaine de Sennevault à la Libération à M Louis Quillon en 1944. J'ai eu la visite de sa fille Delabrosse, il y a une dizaine d'années.

La famille Copper Royer

C'est une famille d'avocats. Ciron assiste à sa disparition en 2012, Françoise meurt en 2008, Jacques en 2012, tous les deux très attachés à notre commune, pour y avoir vécu pendant la guerre.

Dans les années 1920, leur Grand Père avait acheté la grande maison de la Brosse, qui domine le grand pré en vallée de Creuse. Celui-ci fit des travaux très importants, ce bâtiment fut encadré de deux grosses tours rondes et d'une tour carrée monumentale, lui donnant l'aspect d'un château original, faussement féodal. Il construisit plusieurs dépendances, fit monter l'eau de la Creuse avec une éolienne toujours actuelle- mais qui ne fonctionne plus- et procéda à de nombreuses plantations de résineux en particulier.

La famille Copper Royer avait déjà vendu le château et son parc, il y a quelques années, elle résida donc dans notre commune pendant 80 ans.



Paul Vignes

PAGES D'HISTOIRE LOCALE. 1946-1955

Quelques photos des habitants de Ciron.

Au recensement de 1946, on en comptait : 883.
A celui de 1954 : 776.
Et en 2011 : 524

Autrement dit, le village, auquel il faut associer Scoury, connaissait autrefois une vie économique et sociale plus développée. L'école débordait d'enfants, et les commerces fleurissaient dans les deux bourgs. Afin de satisfaire aux besoins de la population, on comptait après la guerre à Ciron : 3 épicerie, 2 ateliers de mécanicien auto et vélo, 1 charcuterie, 1 maréchal ferrant, 1 boulangerie, 1 charron, 1 plombier-métallier, 1 cordonnier, 1 coquassier-volailler, 1 charpentier-couvreur, 1 maçon. Dans le bourg de Scoury : 1 charron, 1 négociant en vins, 1 bouilleur de cru, 1 hôtel-restaurant, 1 marchand de grains, 1 épicerie-café, 1 dispensaire de la Croix Rouge, 2 cafés-bar, 1 boucherie, 1 épicier ambulant. Approximativement. Et, bien sûr, une école à Ciron et une à Scoury. Ainsi que les deux gares SNCF en activité et des passages à niveau avec leur garde-barrières. Dans les fermes alentours et les hameaux, on travaillait à plein régime. La célèbre foire de Rosnay n'en portait pas que le nom ! Lieu de rencontre des paysans et des acheteurs le jour de la Saint-Louis, il s'y vendait un nombre considérable d'animaux. Lesquels partaient ensuite dans des camions où arrivaient à Ciron pour être embarqués en wagons à la gare. Une forte effervescence !

La réalité d'aujourd'hui est évidemment toute autre. L'exode rural est passé par là, augmentant la démographie des villes comme celle du Blanc, qui a vu sa population bondir à partir de 1960. On le sait, chaque période de l'histoire comporte ses avantages et ses inconvénients. Par exemple, sur le plan de la qualité de vie, de l'environnement et de l'intégration sociale, 1946 était sans doute plus agréable. Mais sur celui de l'hygiène, de la médecine et des soins, 2014 est nettement plus sûr !

Les photos ci-après vous offrent un aperçu des habitants de Ciron, entre 1946 et 1955.

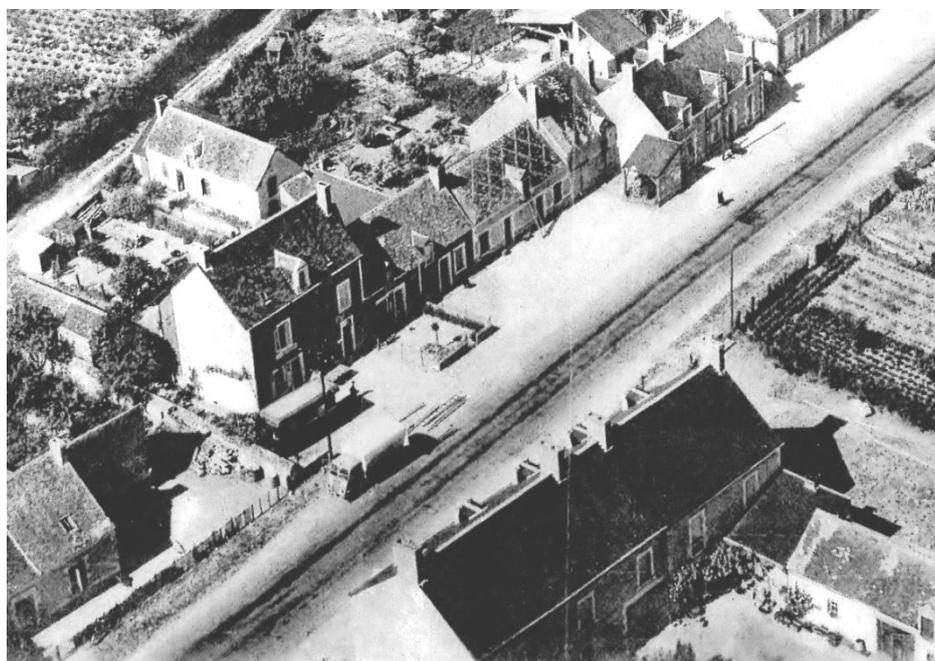
Merci à Jacqueline Rodais et Gatien Aujean, eux aussi "passeurs de mémoire" du village, pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée à l'identification des personnes.

Bernard JACQUET. Ciron, mai 2014.



1^{er} RANG : Paulette TANTY Paulette PAIN Louissette TESTE Paulette DESMART

2^{ème} RANG : Nicole PAINCHAULT Mme BRUNET Ginette PEROT



Devant l'épicerie Rodais (future "La Calèche"), Mr Renoncet installe son stand de tir en vue de l'assemblée de CIRON, vers le 15 mai (photo datant de 1950-1955).



15 mai 1952

Gérard HUYGHE Georges BUJEAUD Melle DAGOIS

A l'assemblée de CIRON, devant le parquet des bals "Raoul". Les Cironnais sont sur la route, face à l'épicerie de M. Mme Rodais



Mauricette RENAUD, Monique BERTRAND, Ginette RAFFIN, Jacqueline RODAIS, Suzanne JACQUET et le Père Henri LEDOUX (curé de Ciron, organisateur).

Le groupe théâtral de Ciron en 1955, après une représentation à la salle paroissiale de Ruffec-Le-Château.

RANGÉE DU HAUT

Ginette ROBERT Anna HUYGHE Suzanne COMPÈRE ? GAULT Jean BLANCHARD Jean DAGOIS Mr GENDREAU



1 9 4 6

RANGÉE DU MILIEU

? COSSET René PEROT Claude ROBERT Gisèle LALOGÉ Maria HUYGHE Ginette PEROT Suzanne JACQUET

RANGÉE DU BAS

Monique LECOMTE Aline MORIN Germaine ROBERT Fernande DOUCET Monique DAGOIS Evelyne CHARTIER Gérard LERAT

ECOLE DE CIRON. Classe de Mr GENDREAU - 1946 -

Au cours de l'année scolaire 2013/2014, que s'est-il passé à l'école ?

Petit échauffement avant le spectacle !



Mardi 28 janvier à 20 heures à la **salle des fêtes de CIRON**, nous avons fait un concert avec les écoles de Bêlâbre et Rivarennas.

Les élèves de Rivarennas ont chanté Les malheurs du lion, Pièce montée des grands jours et Louise.

Ceux de Bêlâbre ont chanté avec nous Bijoux, Bucéphale, Deux pieds, Chocolat.

Ceux qui nous ont aidés à chanter sont Christelle Viaud et Sylvain Guillaumet.

Melissende CM2

Le concert était bien, les parents ont chanté, c'était rigolo ! Le pianiste jouait bien, dommage qu'il n'y avait pas de guitare, mais bon ce n'est pas grave ...

Kérian CE2

Au concert j'étais un peu trouillarde mais au final ça s'est bien passé. ET puis la CHANSON que j'ai préférée c'est *Chocolat*.

Lucie CE2

Le moment que j'ai préféré c'est quand le public s'est mis à chanter le refrain de « Le chat botté »

Quentin CM1



Pour le concert, on a eu **un seul problème** c'est que **Thomas Fersen n'est pas venu** mais le plus important c'est que nous étions là. Les chansons sont super car elles sont un peu amusantes et très drôles !!!

Correspondance avec le Québec

Cette année, la classe de CP CE1 CE2 a réalisé une correspondance avec une classe du Québec, chaque enfant des 2 classes s'est présenté et nous avons également présenté nos deux écoles fort différentes.

Nos correspondants vivent à Québec, qui est la capitale de la province et le berceau de la civilisation française en Amérique du Nord. Québec est bordé par le fleuve St Laurent. Québec est la capitale d'une province qui compte quelques sept millions et demi de personnes. L'école de nos correspondants est située dans l'arrondissement de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge.

Elle compte 477 élèves de la maternelle (appelée ici le préscolaire avec les 5, 6 ans) à la sixième année (11 -12 ans) .

Dans la classe, il y a 13 filles (Dalia, Laurie-Raphaëlle, Rosalie, Alexandra, Florence, Sarah, Aloa, Emma, Estelle, Justine, Ayat, Annabelle, Isabelle) et 10 garçons (Daniil, Luis, Charles, Thierry, Louis-Charles, Paul, Eliot, Jean-Nicolas, Edouard, Virgile)) de 7, 8 ans . La maîtresse se prénomme Josée.

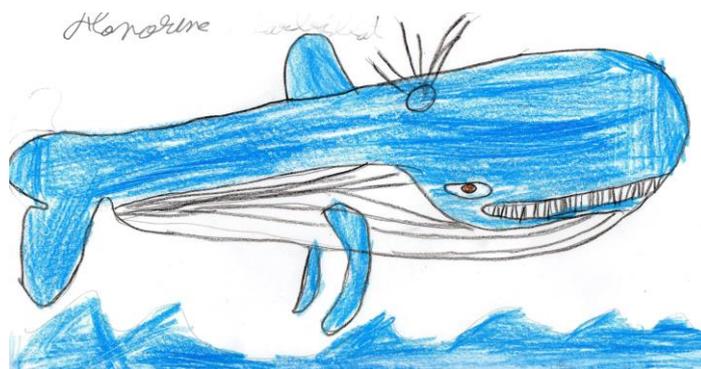
Les origines des enfants sont très diverses, plusieurs enfants étant originaires de pays fort lointains : Maroc, Algérie, Russie, Chine, Brésil et France !!!

Nous avons suivi la météo au cours de l'année et plus particulièrement l'hiver qui a été très rigoureux avec des températures ressenties allant jusqu'à moins 38 ° C. et beaucoup de neige.



Nos correspondants dans la cour de leur école.

Nous avons également étudié les baleines du St Laurent qui reviennent au printemps pour se nourrir dans les eaux du St Laurent riches en nourriture. Nous avons parlé des épaulards, des baleines à fanons (le rorqual commun), des baleines à dents (cachalot, orque), de la baleine bleue (rorqual bleu) la plus grosse, qui dépasse les 30 m de long et pèse plus de 100 tonnes et également des très jolies baleines blanches très courantes dans le St Laurent et appelées Béluga.



Les foulées du Parc à CIRON

Le mardi 17 juin pour la classe de CP CE1 CE2 :

La journée s'est très bien déroulée, ateliers très intéressants et bonne organisation et en plus, on a eu beau temps ...



L'atelier sur les poissons de la Creuse, carpes, gardons, tanches ...



Vers 10 h00 nous avons eu un petit goûter avec du pain , du chocolat et du jus de pommes.... c'était bon !!!

Atelier course avec le jeu de la lanterne : refaire une lanterne en bois et la transporter sur un parcours sans la faire tomber... ce n'est pas très facile.



Tiens on connaît, c'est notre école ...



A midi, pique-nique au pied du Château de Romefort, très beau cadre :



On se prépare pour le départ de l'après-midi ...



Le vendredi 13 juin pour la classe de CE2-CM1-CM2 :

Vendredi 17 juin nous avons participé aux foulées du Parc. Nous avons 3 ateliers »nature » et 3 ateliers »sport ». Les ateliers sport étaient :

- Une course en rapport avec le sable



- la reconstitution du château de Romefort.
- un autre qui se qualifie comme sport, un atelier photo

Nous avons pique-niqué à Romefort.

Les ateliers »nature » étaient :

- A table !



- sur les sablières de Ciron
- et un sur la faune des étangs.

Pierrot CM1

Les foulées est un parcours d'à peu près 10 kilomètres avec 6 ateliers. Mon atelier préféré est celui sur le sable car Benoît Huyghe a tout bien expliqué pour le laver, pour le tamiser, le sable est donc un matériau en voie de disparition ! Les foulées se sont déroulées à CIRON cette année.

Mathieu C

Les foulées du parc, c'était génial !!! Le matin, nous avons fait 2 ateliers sur 6, nous avons fait :

1,2,3 SOLEIL qui était un jeu de photographie où nous sommes retournés dans le passé



A midi nous avons fait le flashmob ...

Quentin CM1



La Chorale "Les M'Elodies de Ciron-Oulches"

Depuis le début de l'année, la Chorale a donné de la voix avec le concert en l'Eglise de Ruffec le 7 Mars, puis, aux cérémonies du 8 Mai à Oulches et Ciron où nous avons interprété "La Marseillaise",

Le 18 Mai, Rétina nous a invité à Bélâbre pour chanter au profit de la recherche médicale en ophtalmologie.

Le 6 Juin, nous avons été invité par Mr Gilet, pour son vernissage à la salle des fêtes de Prissac. Au même endroit, le 21 Juin, nous participons à la fête de la musique. Puis le 22 Juin, Bélâbre nous accueillait pour un concert au profit de la maison des enfants du CHU de Poitiers.

Le 6 Juillet, nous serons à Bélâbre, les Descends et Pailler pour interpréter "Le Chant des Partisans" lors des cérémonies du 70ème anniversaire des évènements de 44.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et si vous voulez venir grossir nos rangs, nous vous accueillerons avec plaisir à la rentrée (2 Septembre) à 20h, à la salle des fêtes de Ciron.

Contact : Mr Bonneau Gérard au 02 54 37 97 27 ou Mr Blanchard Philippe au 06 70 05 69 42



SOCIETE MUSICALE D'EDUCATION POPULAIRE "AMICALE CIRONNAISE "

L'Assemblée Générale de l'Amicale Cironnaise s'est tenue le 25 avril 2014 à la salle de la mairie sous la présidence de Mr Gérard DEFEZ, maire.

Mme Sylvie Labelle, secrétaire a présenté le compte rendu moral de l'année dernière et Mr Didier MOREAU, trésorier a présenté le compte rendu financier pour la période du 01/10/2012 au 30/09/2013 et a donné lecture du budget prévisionnel 2013/2014.

Le nombre d'élèves est de 5 enfants et de 2 adultes. Les cours étant toujours dispensés par Mr Selleron le samedi après-midi à la salle paroissiale.

Il y a eu renouvellement du bureau, et il se compose comme suit :

Présidents d'honneur :	Daniel JOUBERT Gérard DEFEZ
Président	Frédéric BEUN
Vice-Présidents	Jacky QUINQUAUD et Stéphanie MATHE
Secrétaire	Sylvie LABELLE
Trésorier	Didier MOREAU
Coordonnateur	Florence MATHE

Monsieur Frédéric BEUN réside à Rosnay et il est le papa de Marjolaine, jeune musicienne au sein de notre société de musique.

La fête de la musique est prévue le samedi 28 juin à la salle des fêtes et la sainte-Cécile le dimanche 23 novembre.





Amicale Bouliste Cironnaise

Début mai, nos jeunes boulistes ont repris leurs cours d'initiation. Leur progression est toujours constante.

Nous rappelons que ces cours ont lieu tous les mercredi après-midi, de 14h30 à 16h, en fonction de la météo, qu'ils sont gratuits, et que les enfants sont encadrés par des membres de l'amicale et qu'ils sont assurés par le club.

Pour les seniors, l'entraînement, à repris également, début mai et que celui-ci, à lieu, le mardi et le vendredi à partir de 20h30.

Trois concours OPEN seront organisés **Place de la Gare à CIRON.**

Voici les dates

Dimanche 06 juillet 2014

Dimanche 10 aout 2014

Dimanche 07 septembre 2014

Au nom de l'Amicale, je souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances

A très bientôt

**Le président,
Georges PICHON**

L'UNION SPORTIVE

L'année sportive 2013-2014 vient de s'achever. C'est l'heure du bilan.

Notre équipe sénior a terminé troisième de son groupe de 4ème Division, avec 68 points. Après la trêve hivernale, elle a participé à 11 matchs de championnat dont 7 victoires et 4 nuls.

**Elle accède à la division supérieure la saison prochaine.
Félicitations à tous nos joueurs pour ce très bon parcours.**

Classement de l'équipe de Ciron

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Ruffec Js	77	22	18	2	2	0	130	36	0	94
2	Parnac V.A.Ac 2	70	22	15	3	4	0	60	37	0	23
3	Ciron Us	68	22	14	4	4	0	72	32	0	40
4	U.S. Le Blanc 3	67	22	14	3	5	0	85	34	0	51
5	Frat. Et U.S. St Ben 2	65	22	14	1	7	0	68	35	0	33
6	Chaillac Us 2	59	22	12	1	9	0	59	45	0	14
7	Pouligny St P 2	57	22	11	3	8	0	66	44	0	22
8	Martizay Fc2m 3	43	22	7	2	12	1	33	69	0	-36
9	A.S. Ingrandes 2	39	22	5	2	15	0	37	81	0	-44
10	Belabre Ss 2	34	22	4	1	17	0	16	73	0	-57
11	Oulches Ejsas	32	22	3	2	16	1	23	90	0	-67
12	Tilly Us	30	22	2	2	18	0	25	98	0	-73

Montée en 3ème Division : Parnac-Ciron-St Benoit du Sault
Descente en 5ème Division : Oulches-Tilly



L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 27 Juin. Le bureau a été reconduit. Et nous envisageons engager une deuxième équipe sénior qui évoluera en cinquième Division. Le championnat reprendra le 7 Septembre, les entraînements à partir du 19 Août à 19 heures au stade.

Si vous souhaitez rejoindre le club soit en tant que joueurs ou dirigeants, veuillez contacter Mme Obiang au 02.54.37.98.13 ou M. Defez mairie de Ciron.

Cette saison s'est terminée par son traditionnel barbecue.
Bonne Vacances à tous



La Fédération Française de Football a organisé le samedi 3 Mai 2014 une journée des bénévoles à Paris. J'ai reçu une invitation du district de l'Indre de Football pour assister à cette journée et regarder la finale de la coupe de France Guingamp/Rennes et aussi à la coupe Gambardella Auxerre/Reims. Ce fût une journée inoubliable.

Corinne



L ' association des parents d ' élèves et amis des écoles d ' Oulches et Ciron

Ce semestre, nous avons réalisé quelques manifestations et projets scolaires.

En mars, notre soirée tartiflette dansante ou nous avons accueilli 70 personnes avec qui nous avons passé une bonne soirée.

Fin mai, en association avec la société de pêche, nous avons organisé une matinée pêche avec les enfants. Chacun a pu prendre quelques poissons que nous avons remis à l' eau . Nous avons clôturé cette matinée autour d' un apéritif pendant lequel la société de pêche a offert à chaque enfant un fascicule et une ligne, nous leur avons aussi offert un diplôme du meilleur pêcheur .Merci à Alain Blanchard et son équipe .

Le 20 juin, après la fête des écoles réalisée par les enfants et leurs enseignant l 'Ape a offert un dictionnaire de langues à chaque enfant partant en 6ème . Cette soirée a continué avec la kermesse de l'association et un barbecue.

Ce semestre, l'association a participé financièrement a plusieurs projets scolaires

- un maître-nageur supplémentaire pour les séances piscine des élèves de l'école de Ciron
- un don pour aider Mme Rodier à acheter du matériel de sport et de motricité pour l ' école d ' Oulches
- sortie scolaire au château de Guédelon pour l'école de Ciron
- sortie scolaire à Beauval pour l ' école d ' Oulches

Cette année s'achève et nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous en septembre .

LE BUREAU

Mot de la présidente :

Après 12 année passées à la présidence de l'association, certes, beaucoup de travail mais aussi de jolies soirée, des sorties, des après-midi avec les enfants, de très bons moments avec les membres et adhérents et que de beaux souvenirs,

Je quitte le poste suite au départ de mon fils en 6^{ème}.

Un beau moment d'émotion m'a été réservé lors de la fête des écoles où j'ai apprécié une belle surprise.

N'ayant pu remercier chacun individuellement, je profite de cet article pour dire merci aux enfants des écoles de Ciron et Oulches pour leurs jolis messages et cadeau et également merci aux enseignants, membres et adhérents de l'association. Je souhaite une bonne continuation à toute l'équipe de l'association et vous invite vivement à les rejoindre.

Katia Aucouturier



Notre assemblée générale a eu lieu le **Vendredi 25 avril 2014**.

Deux personnes ont intégré le comité des fêtes en tant que membres : **Mlles BOUTET Florence et GUERIN Maria**.

Bienvenue à ces dernières !!!!!

Ré-élection du bureau :

Présidente :	Marianne WANLIN,
Vice-président :	Dominique LABELLE,
Trésorière :	Françoise CREPIN,
Secrétaire :	Catherine CAMUS.

Les membres : Marie-Hélène Bannier, Florence Blondeau, Florence Boutet, Bernard Caillaud, Maria Guerin, Pierre Feignant, Sylvie Labelle, Pierre Lauzanne, Karine Soulas, Evelyne et Richard Viollet.

RANDONNÉE

Notre randonnée a eu lieu le **Dimanche 6 Avril 2014**. 20 Vététistes (parcours de 23km) et 59 randonneurs étaient présents pour ces deux activités sportives. Tous ont passé une bonne journée.

Merci à tous les participants.

BROCANTE

Cette année, notre brocante a eu lieu **Dimanche 29 Juin 2014**. La météo n'a pas été avec nous cette année, et de ce fait, nous avons eu très peu d'exposants. Malgré tout, l'ambiance conviviale est toujours présente à cette manifestation. Pour des raisons administratives, nous n'avons pas organisé la démonstration de trial.

En revanche, l'amicale cironnaise est venue animer la brocante au moment du déjeuner. Les musiciens se sont produits dans des conditions pas très agréables (sous la pluie), nous les remercions vivement !!!

FÊTE CHAMPÊTRE DÎNER-SPECTACLE PYRO-MÉLODIQUE-BAL POPULAIRE

SAMEDI 26 JUILLET 2014

RDV sur le stade de football à partir de
19h

Programme de la soirée :

Apéritif Offert **Dîner Champêtre** **Bal gratuit**
Spectacle pyro-mélodique

Tarif : Adultes 14 € - Enfants 7 € (jusqu'à 12 ans)

Repas et soirée animés par **"Les Fêtards"**

EXPOSITION PEINTURES ET PHOTOGRAPHIES

L'exposition peintures et photographies sur le thème "LA BRENNE" aura lieu du **14 au 24 AOUT** dans la salle des fêtes de Ciron.

A l'occasion du 100^e anniversaire du début de la grande guerre, nous allons sûrement exposer des cartes postales, photos, lettres, ...

Nous espérons vous y voir nombreux !!!!

Ouverture de 14h à 19h - Entrée Libre.

AMICAL'ZONES

Le comité des fêtes en partenariat avec le Team Trial Club est en cours de préparation pour un trial amical ouvert au public. Le dossier a été déposé en sous-préfecture, nous attendons les accords. Nous vous tiendrons au courant de la suite donnée par les services administratifs. Mais notez la date tout de même

Dimanche 28 Septembre 2014

Renseignements : 06.98.54.18.84 - 06.81.64.11.13

02.54.37.79.93 - 02.54.37.97.07

et AUSSI : cdf-ciron@hotmail.fr



Club de randonnées CIRON OULCHES RUFFEC

Le temps ayant été plutôt favorable, nous avons pu poursuivre nos sorties des lundis et mardis, avec quelques points forts :

21 janvier : marche du côté de la « côte Brault » avant de partager la **GALETTE DES ROIS** à la salle des fêtes d'Oulches.

4 février : dégustation des **CREPES** à la Maison du Parc après une marche sur les chemins de la Brenne.

11 mars : **EGUZON**

Le groupe de marches de FR avait retenu dans son programme de passer une journée à EGUZON, avec un transport en covoiturage. 37 adhérents participèrent à cette journée.

Le nombre pour la visite du barrage étant limité à 25 personnes, deux groupes furent constitués.

Le matin, pendant que « les bons marcheurs » visitaient le barrage, le deuxième groupe fut reçu pour une visite commentée du musée de la VALLEE de la CREUSE. Ce musée d'arts et traditions populaires nous invite à découvrir le quotidien des habitants du Bas-Berry de la fin du XVIII^e au milieu du XX^e, notamment les métiers anciens et plus particulièrement les maçons de la CREUSE. Cette visite fut suivie de la découverte de l'exposition de peinture du peintre BRUNET.

Nous avons fait la pose déjeuner à la salle des fêtes, mise à notre disposition gratuitement par la municipalité.

L'après-midi, le deuxième groupe visitait le barrage, pendant que le premier randonnait, à partir de la plage Chambon, le long du lac.

Pour la VISITE DU BARRAGE D'EGUZON nous avons été accueillis par une guide très sympathique. Elle nous a donné l'historique de la construction et expliqué le fonctionnement. Nous sommes entré dans la salle des 6 alternateurs qui sont entraînés par des turbines, auxquelles nous n'avons pas eu accès en raison de travaux d'entretien. Chaque turbine est indépendante, elle se met en fonction selon la demande de courant. L'eau arrive par deux conduites forcées qui à l'aide de vannes alimente chacune des 1, 2 ou 3 turbines. Notre guide nous a conduit par un couloir, environ 25 m, au centre du barrage pour nous montrer un appareil de contrôle de stabilité de celui-ci et aussi un système de drainage du barrage.

Nous sommes rassuré(e)s, le barrage ne cédera pas !

Rappelons que la construction a commencé en 1917 et que la mise en service date de 1926, Le barrage a une hauteur de 61m et une largeur de 300m en crête..La puissance de l'usine est de 70,6 MW ce qui correspond à la consommation d'une villa comme Chateauroux.

Le lac d'EGUZON, d'une superficie de 312 hectares, peut contenir jusqu'à 57 millions de m³ d'eau.



8 avril : nous recevons le groupe FR de **LEVROUX**

Cette journée a réunie une soixantaine de personnes dont 22 de Levroux.





C'est dans une bonne ambiance que la journée s'est déroulée, entre le chemin de découverte des fours à chaux, la visite de l'atelier métallurgique Gallo-Romain du Latté (restitution d'un four suite aux fouilles sur le terrain de Mr Lecolle à Cors) avec les explications de Dominique Tardy, la



visite de l'église, le pique-nique dans la salle des fêtes, repas animé par Daniel avec ses « histoires belges », la randonnée « des trois paroisses ». Cette journée fut également animée par des chanteuses et Gérard Labonnote qui, avec sa vielle, a fait danser la bourrée.

Elle s'est terminée à Ciron devant la lanterne des morts (destinée à marquer la nuit le cimetière) et le monument des Aéronautes (à la mémoire des victimes de la catastrophe du Zénith, victime de leur passion : la science)

Ce fut aussi l'occasion de fêter les 80 ans de René et de lui offrir un sac à dos pour ses futures randonnées. Toujours bon pied !

20 mai : direction **MONTIPOURET** pour notre sortie annuelle

Notre première halte, MERS SUR INDRE. Pendant que certain(e)s allaient à la découverte la Mare au diable puis visitaient le village de MONTIPOURET, d'autres entreprenaient une marche facile de 8 km aux Fonteneilles : chemins bordés de petits plans d'eau, très bien aménagés, donnant l'envie de rester taquiner le gardon Ce circuit a été découvert avec l'aide de Georges ROBERT, adepte des grandes randonnées, comme St Jacques de Compostelle.

Merci à la Mairie de Montipouret pour nous avoir donné à la salle des Associations en attendant le repas, copieux, au RELAIS d'ANGIBAUT.

Puis ce fut la visite du Moulin D'ANGIBAUT, avec Monsieur le Maire et Melle CHAUSSET, informations très instructives sur les mécanismes, le mobilier d'époque et la mise en fonction de la roue.



Départ pour le petit village de LYS ST GEORGES chargé d'histoires : la maison du Parlement, Instances de justice sur les terroirs, le château entouré de douves et son jardin, dominant la vallée du Gourdon, le travail à ferrer les bœufs, le Monument aux morts, l'Eglise St Léger édifié au XIIIe siècle, et la maison du jardinier, ou nous avons été très bien accueillis.

3 juin : **MARCHE NOCTURNE** aux environs de Oulches avant de se réunir pour la **SOUPE à L'OIGNON**
Merci à Bernard, notre cuisinier

24 juin :

Avant « la pose » des grandes vacances, nous terminerons par le pique-nique annuel, à Chaillac. Nous sommes gentiment reçus par Me Comes.

Une randonnée autour des deux lacs nous fait découvrir les passerelles installées bénévolement cet hiver.

Téléthon

Le Téléthon aura lieu à Oulches 28 et 29 novembre 2014.

Le programme sera affiché sur les panneaux municipaux. Pensez à les consulter.



Du nouveau à la bibliothèque

Cette année scolaire, le déménagement de la classe de Me Rodier à coté de la mairie a permis aux enfants de maternelle de fréquenter régulièrement la bibliothèque, encadrés par leur institutrice.
Et depuis février, les élèves fréquentant l'école de Ciron peuvent bénéficier eux aussi des livres de la bibliothèque : ceux-ci sont apportés à l'école par une des bénévoles et changés régulièrement. Ces services satisfont maitresses, maitre et enfants.
Nous espérons pouvoir continuer pendant l'année scolaire 2013-2014. Mais pour poursuivre, toujours le même problème : la relève !
Nous cherchons toujours des volontaires pour nous seconder.
Eliane Brétecher, Yvonne Morin, Rolande Aujean

*Lirec'est s'évader
des livres qui font rêver
des livres qui font connaître
des livres qui font réfléchir
des livres qui font grandir*

1000 lectures d'hiver

Samedi 15 mars, les bénévoles de la bibliothèque avait organisé une des « mille lectures d'hiver ». Financé par le Conseil régional du centre et œuvre par Ciclic, « Mille lectures d'hiver » nous a permis de découvrir le Laurent Mauvignier « Ce que j'appelle oubli ». Ce livre a été lu par Maud Fouassier.



séance
mis en
livre

Cette séance rencontra un joli succès et s'est terminée par un magnifique goûter confectionné par l'auberge « Soli'age ».

Du changement ...

Suite à la décision de la Communauté de communes de mettre en réseau les bibliothèques de son secteur, celles-ci vont bientôt se doter d'un nouveau logiciel, et proposer des points internet à leurs lecteurs.

Ce nouveau logiciel offrira également au public un accès sur le web à l'ensemble du catalogue des bibliothèques de la Communauté de communes Brenne - Val de Creuse. Ainsi il sera possible de choisir un livre disponible dans l'une des bibliothèques du secteur et de le retrouver à Oulches, mais aussi de l'emprunter dans une autre bibliothèque du réseau. Les livres viendront à vous !

Toute personne disponible pour assurer l'ouverture de la bibliothèque ou apporter son soutien à des actions en direction des scolaires peut prendre contact avec Eliane Brétecher (02 54 28 65 35, bibliotheque-oulches@orange.fr)



**ARTISANS
COMMERÇANTS
PROFESSIONS
LIBÉRALES**

Initiative brenne

Un réseau. Un esprit

Passer de l'idée au projet!

Initiative Brenne vous accompagne dans votre projet d'entreprise...

- * Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- * Vous aide à constituer ou renforcer votre apport personnel au moyen de prêts (de 1500 € à 15000 €):
 - Prêt d'honneur Création ou Reprise
 - Prêt d'honneur Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
 - Prêt d'honneur Croissance (développement de l'activité)
 - Prêt Création d'Entreprise (PCE Bpi France)
- * Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- * Vous accompagne pendant les premières années: suivi et parrainage.



*Des entreprises près de chez vous
soutenues et financées par Initiative Brenne*

REPRISES D'ENTREPRISES

Laëticia Combaud
SYMPHONIE COIFFURE
Homme-femme-enfant
ST GAULTIER

☎ 02 54 47 17 32
🕒 Du mardi au samedi

DEVELOPPEMENT

Philippe Noc
AU BOUT DU PONT
Bar/Restaurant/Hôtel
RIVARENNES

☎ 02 54 47 04 97
📍 Le Bourg
🕒 Du lundi au samedi. Dimanche et soir sur réservation.

D-CREATIONS D'ENTREPRISES

David Brunet
BRUNELEC
Electricité générale
LUZERET

☎ 06 33 39 97 21
✉ davbrunet@orange.fr

D-CREATIONS D'ENTREPRISES

Vanessa Carnet
SOLI'AGE
Traiteur, repas à emporter
OULCHES

☎ 06 11 02 17 95
☎ 02 18 01 03 80
🕒 Du dimanche au vendredi

Journée en faveur des aidants de personnes dépendantes

Les élus de la MSA Berry-Touraine des cantons de Mézières en Brenne et de Tournon Saint Martin ont le plaisir de vous inviter à la journée d'information et de répit en faveur des aidants de personnes dépendantes qu'il organise le :

Vendredi 19 Septembre 2014 sur le site de BELLEBOUCHE de 10h à 17H

Cette journée ouverte à tous et **gratuite** comprendra diverses animations :

Ateliers « bien être » - Ateliers « ludiques » - Conférences - stands d'information

BULLES D'AIR
Journée répit et information

Vous aidez au quotidien une personne dépendante
Cette journée est pour vous !
Venez nous rejoindre...

Le 19 septembre 2014
Base de loisirs de BELLEBOUCHE

- ateliers **Bien être**
- ateliers **Ludiques**
- accueil de **la personne aidée**
- stands **d'information**
- Conférences**
- 11 €** **Restauration sur place**

de 10 h à 17 h

Entrée libre et gratuite

LE VILAGE EN BORDURE D'ETANG

N'hésitez pas à venir accompagné de la personne que vous aidez !
Un accueil et des activités lui seront proposés.

Pour vous permettre de participer à cette journée, nous pouvons aussi organiser votre remplacement auprès de la personne que vous aidez.

Organisé par les échelons locaux de la MSA de Mézières en Brenne et de Tournon Saint Martin

Contact :

- MSA Berry-Touraine – Patricia Loret-Larrose – Animatrice : 02 54 29 45 49 –

Mail : loret-larrose.patricia@berry-touraine.msa.fr

- Ou en dehors des heures de bureau : 02 54 38 42 26

Mail : chevbrenne@aol.com

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**



Le Délégué Défenseur des Droits, Monsieur Jean-louis YONNET,

est installé à la Sous-Préfecture du Blanc depuis le début de l'année 2014.

pour le joindre, il suffit soit :

- d'écrire au Délégué Défenseur Des Droits, Sous Préfecture, Place du Général de Gaulle 36300 Le Blanc
- de téléphoner au 02 54 37 60 66
- d'adresser un message Internet à jean-louis.yonnet@defenseurdesdroits.fr

Le Défenseur des Droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Elle est chargée de veiller à la protection des droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Que l'on soit une personne physique (agissant pour son propre compte) ou morale (agissant au nom d'une association, d'une société), de nationalité française ou étrangère, le Défenseur des Droits peut être saisi :

- Quand on est lésé par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public,
- Quand on est victime d'une discrimination et que l'auteur présumé de celle-ci est une personne privée ou publique,
- Quand on est victime ou témoin de faits qui pourraient constituer un manquement à la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité sur le territoire de la République,
- Quand les droits fondamentaux d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou que les situations mettent en cause son intérêt.

Le recours au Défenseur des Droits est gratuit.

Le Défenseur ne peut pas remettre en cause une décision de justice.

Il apprécie si les faits qui lui sont soumis justifient une intervention de sa part.

N'hésitez pas à prendre contact !

Syndicat des Eaux Ciron- Oulches

Suite aux élections de mars 2014, le comité syndical du syndicat des eaux a été renouvelé, les membres sont :



Lors de la séance d'installation du 18 avril, ont été élus :

Président : Alain Blanchard
1^{er} vice-président : Gilles Rodier
2^{ème} vice-président : Didier Ponton

Le nouveau Comité syndical a visité les différents sites du SIAEP :

Station de pompage de la Fontaine St Martin
Surpresseur
Réservoir enterré
Atelier et bureau

Un des premiers constats du comité syndical a concerné les impayés parfois sur plusieurs années, certains volontaires mais d'autres par difficultés financières.

N'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter au siège social du syndicat, mairie de Ciron, tel 02 54 37 95 92 avant que des procédures désagréables soient prises à votre encontre.

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE
Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP CIRON OULCHES
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE OULCHES
MONSIEUR LE DELEGUE TERRITORIAL - ARS DELEGATION TERRITORIALE 36

Résultat à afficher en mairie

SIAEP CIRON OULCHES

Prélèvement 00049753 **Commune : OULCHES**
Installation UDI 000576 CIRON OULCHES **Prélevé le :** mardi 06 mai 2014 à 10h09
Point de surveillance S 0000000740 BOURG **par :** ROUSSEL KARINE LDA 6901
Localisation exacte RELAIS INITIATIVES JEUNES ROB CUISINE **Type visite :** D2

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	14,8 °C				25,00
pH	7,40 unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	0,17 mg/LCl2				
Chlore total	0,21 mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00059467 Référence laboratoire : LSE1405-9436

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.			
Coloration	<5	mg/L Pt			15,00
Coloration après filtration simple	<5	mg/L Pt			15,00
Couleur (qualitatif)	0	qualit.			
Odeur (qualitatif)	1	qualit.			
Saveur (qualitatif)	1	qualit.			
Turbidité néphélométrique NFU	0,54	NFU			2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0	
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0	

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	493	µS/cm			200,00 1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	------------------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L			0,10
Nitrates (en NO3)	20,2	mg/L		50,00	

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00059468 Référence laboratoire : LSE1405-9436

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L		0,50	
-------------------	-------	------	--	------	--

FER ET MANGANESE

Fer total	16	µg/l			200,00
-----------	----	------	--	--	--------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Antimoine	<1	µg/l		5,00	
Cadmium	<1	µg/l		5,00	
Chrome total	<5	µg/l		50,00	
Cuivre	0,148	mg/L		2,00	1,00
Nickel	<5	µg/l		20,00	
Plomb	2	µg/l		10,00	

PESTICIDES ORGANOCHLORES

Hexachlorobutadiène	<0,50	µg/l		0,10	
---------------------	-------	------	--	------	--

PESTICIDES DIVERS

Dibromo-1,2-chloro-3propane	<0,50	µg/l		0,10	
-----------------------------	-------	------	--	------	--

Dibromométhane	<0,50	µg/l		0,10		
Dichloropropane-1,2	<0,50	µg/l		0,10		
Dichloropropane-1,3	<0,50	µg/l		0,10		
Dichloropropylène-1,3 cis	<2,00	µg/l		0,10		
Dichloropropylène-1,3 trans	<2,00	µg/l		0,10		
Hexachloroéthane	<0,50	µg/l		0,10		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
3-Chloropropène	<0,50	µg/l				
Bromochlorométhane	<0,50	µg/l				
Bromométhane	<1,00	µg/l				
Chloroéthane	<0,50	µg/l				
Chlorométhane	<0,50	µg/l				
Chloroprène	<0,50	µg/l				
Chlorure de vinyl monomère	<0,100	µg/l		0,50		
Dibromoéthane-1,2	<0,50	µg/l				
Dichlorodifluorométhane	<0,50	µg/l				
Dichloroéthane-1,1	<0,50	µg/l				
Dichloroéthane-1,2	<0,50	µg/l		3,00		
Dichloroéthylène-1,1	<0,50	µg/l				
Dichloroéthylène-1,2 cis	<0,50	µg/l				
Dichloroéthylène-1,2 total	<0,50	µg/l				
Dichloroéthylène-1,2 trans	<0,50	µg/l				
Dichlorométhane	<5,0	µg/l				
Dichloropropène-1,1	<0,50	µg/l				
Dichloropropène-2,3	<0,50	µg/l				
Fréon 113	<0,50	µg/l				
Tétrachloroéthane-1,1,1,2	<0,50	µg/l				
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	<0,50	µg/l				
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,50	µg/l		10,00		
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	<0,50	µg/l		10,00		
Tétrachlorure de carbone	<0,50	µg/l				
Trichloroéthane-1,1,1	<0,50	µg/l				
Trichloroéthane-1,1,2	<0,50	µg/l				
Trichloroéthylène	<0,50	µg/l		10,00		
Trichlorofluorométhane	<0,50	µg/l				
Trichloro-1,2,3-propane	<0,50	µg/l				
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Bromobenzène	<0,50	µg/l				
Chloro-2-toluène	<0,50	µg/l				
Chloro-3-toluène	<0,50	µg/l				
Chloro-4-toluène	<0,50	µg/l				
CHLOROENZENES						
Chlorobenzène	<0,50	µg/l				
Dichlorobenzène-1,2	<0,05	µg/l				
Dichlorobenzène-1,3	<0,50	µg/l				
Dichlorobenzène-1,4	<0,05	µg/l				
Trichloro-1,2,3-benzène	<0,10	µg/l				
Trichloro-1,2,4-benzène	<0,10	µg/l				
Trichloro-1,3,5-benzène	<0,10	µg/l				
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromoforme	0,98	µg/l		100,00		
Chlorodibromométhane	4,60	µg/l		100,00		
Chloroforme	3,2	µg/l		100,00		
Dichloromonobromométhane	4,10	µg/l		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	12,88	µg/l		100,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Acénaphène	<0,010	µg/l				
Acénaphthylène	<0,010	µg/l				
Anthracène	<0,010	µg/l				
Benzanthracène	<0,010	µg/l				
Benzo(a)pyrène *	<0,010	µg/l		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,010	µg/l		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,010	µg/l		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,010	µg/l		0,10		

Chrysène	<0,010	µg/l				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,010	µg/l				
Fluoranthène *	0,020	µg/l				
Fluorène	0,018	µg/l				
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,040	µg/l		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,010	µg/l		0,10		
Méthyl-1 naphthalène	<0,020	µg/l				
Méthyl(2)fluoranthène	<0,010	µg/l				
Méthyl(2)naphthalène	<0,010	µg/l				
Naphtalène	<0,010	µg/l				
Phénantrène	0,097	µg/l				
Pyrène	<0,010	µg/l				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,1	µg/l		0,10		
Epichlorohydrine	<0,10	µg/l		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00049753)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Châteauroux, le 25 juin 2014

P/le délégué territorial
L'ingénieur général du Génie Sanitaire

Rémy PARKER